

M. Mines Création CP
+ nomination

20 july 2005

L. 85

2858

A R R E T E N° /MMG/SGG/2005

PORTANT CREATION ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE
PERMANENT DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE DE LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE

LE MINISTRE

VU La Loi Fondamentale ;

VU La Loi N° L/2001//028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

VU Les Décrets N°D/2004/010/PRG/SGG du 23 Février 2004, N°D/2004/017/PRG/SGG du 1^{er} Mars 2004, N° D/2004/019/PRG/SGG du 08 Mars 2004 et N° D/2005/013/PRG/SGG du 08 Mars 2005, nommant les Membres du Gouvernement ;

VU Le Décret N° D/2004/081/PRG/SGG du 19 Décembre 2004, portant nomination du Premier Ministre ;

VU Les nécessités de Service.

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} Il est créé sous l'autorité du Ministre des Mines et de la Géologie, un Comité de Pilotage de l'Initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

CreFS

ARTICLE 2 Le Comité de Pilotage a pour mandat :

1./- de mettre en forme les statistiques minières (Sur la base d'engagements ou de décaissements) :

- Catégoriser les types de taxes et de revenus perçus et leurs destinataires ;
- Déterminer les Administrations impliquées : Finances (Douanes, Impôts, Trésor), Direction du Cadastre, Mines, Banque Centrale de la République de Guinée ;

2./- de réaliser les Audits :

- Paiements effectués et revenus perçus ;
- Quantités exportées et prix ;
- Audits technico-économiques ;
- Audits environnementaux.

3./- de faire les publications des revenus miniers de façon accessible et compréhensible.

ARTICLE 3 Les personnes ci-dessous désignées sont nommées membres du Comité de Pilotage sur l'Initiative de la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée. Ce sont :

N°	Prénoms et Noms	Fonctions
1	M. Alimou DIALLO	Secrétaire Général - Ministère des Mines et de la Géologie - Président du Comité de Pilotage
2	M. Karamokoba CAMARA	Secrétaire Général - Ministère de l'Economie et des Finances - (MEF) - Président du Comité Exécutif
3	M. Mamady KABA	Conseiller, Ministère de l'Economie et des Finances - Comité Exécutif
4	M. Oumar Babara TOURE	Chambre des Mines - Comité Exécutif
5	M. Ben Sékou SYLLA	Président de la Société Civile Comité Exécutif
6	M. Momo YANSANE	Directeur Groupe Administratif - CBG Comité Exécutif
7	Dr Sid Mohamed NABE	Coordonnateur PISM / MMG - Responsable du Secrétariat
8	M. Mohamed François FALCONE	Ministère du Contrôle Economique et Financier - Agence de Lutte contre la Corruption
9	M. Mamadou KALLE	Conseiller - Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
10	M. Issa CONDE	Directeur Général de la RTG
11	M. Mamadou Saïdou DIALLO	Conseiller, Cabinet Particulier - PRG

12	SYLLA Cheick Mohamed Tidiane	Banque Centrale - (BCRG) - DG - Crédit - Changes
13	M. Amadou DIALLO	Conseiller Juridique - Primature
14	M. Mohamed Aly THIAM	Conseiller Juridique - Ministère de la Justice
15	M. Ousmane Dannah CONDE	Conseiller - SAG
16	Dr Ousmane CAMARA	Directeur Ressources Humaines - ACG
17	M. Bakary FOFANA	Société Civile
18	M. Mohamed Bachir TOURE	Ordre des Experts Comptables
19	M. Georges Destéphen SIDIBE	Ordre des Avocats
20	Honorable Yacine BARRY	Président Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
21	M. Gérard COKER	Conseil Economique et Social
22	M. Aboubacar Akoumba DIALLO	Presse privée

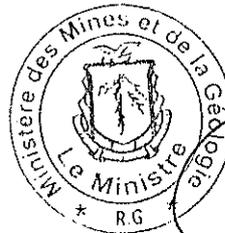
ARTICLE 4 Le présent Arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

20 JUN 2005

AMPLIATIONS :

Conakry, le

- PRG/SGG - 1
- PRIMATURE - 1
- CAB - 1
- DRH - 2
- Archives - 2
- Intéressés - 22.



Dr Ahmed Tidjane SOUARE